

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille

Recrute un maître de conférences associé (STA-OMI)

à mi-temps pour l'année universitaire 2024-2025

Dépôt des candidatures :

avant le JEUDI 20 JUIN à MINUIT

Date du jury : mercredi 26 juin à partir de 9h00

Profil de poste :

Catégorie A

Contrat à mi-temps de maître de conférences associé conclu avec le ministère de la culture
160 h du 1er septembre 2024 au 31 aout 2025 (12 mois)

Champ disciplinaire : STA-OMI

Base de la rémunération brute mensuelle : IM 479 soit un traitement brut d'un montant d'environ 1175 €.

Bénéfice de l'indemnité de résidence, du supplément familial de traitement, des remboursements frais de transport, ainsi qu'une participation à la protection complémentaire santé.

Localisation à Marseille, sur le site de l'IMVT : 2, place Jules Guesde 13003 Marseille.

Avoir obligatoirement un emploi principal

Employeur :

L'ENSA-Marseille accueille environ 1100 étudiants chaque année, dont 959 en formation initiale (1er et 2ème cycles) et 13% d'étudiants étrangers (toutes formations confondues).

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d'étudiants. Outre la formation initiale organisée en quatre départements pour le 2e cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche doctorale en architecture (DREAM), est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. Avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires.

L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille d'Aix Marseille Université.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement bisannuel.

L'enseignant(e) recruté(e) est architecte DPLG, DE, HMNOP ou architecte-ingénieur.e.

Le candidat doit témoigner d'une expérience et formation sur les outils de CAO / DAO, ainsi que sur les logiciels professionnels de modélisation et de représentation en architecture. Une expertise sur les enjeux et principes du continuum numérique : de la conception, à la modélisation, représentation, simulation et fabrication numérique est également souhaitée.

Son expérience doit lui permettre d'articuler la modélisation et représentation numérique avec la conception du projet architectural et urbain.

Il pourra dans ce contexte être force de proposition de nouvelles modalités pédagogiques pour l'accompagnement des enseignements et des travaux d'étudiants dans le cadre du projet architectural et/ou urbain.

Le candidat doit être en capacité de travailler avec des équipes pluri-disciplinaires, être attentif au rythme de travail des étudiants, avoir un intérêt pour les méthodes pédagogiques avancées et développer une réflexivité critique par rapport aux enjeux propres au champ numérique.

Pour plus d'information : www.marseille.archi.fr

www.imvt.fr

Liaisons hiérarchiques :

Sous l'autorité directe de la Directrice de l'ENSA Marseille et de son adjointe

Missions et activités principales :

L'ENSA de Marseille recrute un maître de conférences associé à mi-temps en Outils Mathématique et Informatique pour l'architecture intervenant dans les enseignements de techniques de représentation et modélisation de la conception.

Le candidat dispose d'une maîtrise parfaite des logiciels de représentation et de conception architecturale. Ses compétences couvrent les fondamentaux de la modélisation géométrique jusqu'aux outils de modélisation et de représentation.

Une expérience avérée en enseignement des techniques de représentation et de modélisation est demandée.

La charge de 160h d'enseignement correspond :

En licence (environ 60h) :

Le candidat s'inscrit dans la dynamique proposée dans le cadre de l'enseignement numérique, articulant modélisation géométrique et représentation graphique en Licence 1, modélisation et représentation architecturale en Licence 2, stratégie et continuum numérique en Licence 3.

L1 semestre 2 : Numérique : modélisation géométrique

L2 semestre 1 : Numérique : modélisation architecturale 1 – introduction

L2 semestre 2 : Numérique : modélisation architecturale 2 – approfondissements

L3 semestre 1 et 2 : Appui et accompagnement numérique dans le cadre du projet sur les questions de représentation et de modélisation architecturale.

L3 semestre 2 : Participation à l'optionnel Représentation architecturale : images de synthèse.

L3 : encadrement de rapports de fin d'étude.

En master (environ 100h) :

Enseignements à développer ou à conforter autour des questions de représentation avancées sous forme d'intensif.

Participation à différents enseignements proposés par les équipes pédagogiques que le candidat aura rejoints, que ce soit dans le cadre de cours, TD exploratoires ou d'accompagnement dans les ateliers de projet du S7 au S10, sous l'angle spécifique de la représentation et modélisation numérique.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

Être architecte DPLG, DE, HMNOP ou architecte-ingénieur.

Enseignement en ENSA(P) et/ou à l'étranger.

Conditions statutaires pour être recruté (décret n°2018-107 du 15 février 2018) :

Article 1 :

Dans les écoles nationales supérieures d'architecture, peuvent être recrutées en qualité de professeur ou de maître de conférences associé des personnalités françaises ou étrangères remplissant l'une des conditions suivantes :

1° Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ;

2° Détenir l'un des diplômes mentionnés, pour les maîtres de conférences associés, au 1° de l'article 31 du décret n° 2018-105 du 15 février 2018 susvisé portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture et, pour les professeurs associés, au 1° de l'article 48 du même décret ;

3° Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le code de l'éducation, réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

Article 7 :

Des personnalités françaises ou étrangères peuvent être recrutées dans les écoles nationales supérieures d'architecture en qualité de professeur ou de maître de conférences associé à mi-temps, lorsqu'elles remplissent l'une des conditions fixées à l'article 1er et exercent une activité professionnelle principale hors enseignement.

La perte d'activité principale entraîne la fin du contrat. Une attestation pôle emploi ne peut pas être retenue pour attester d'une activité principale.

Compétences :

L'enseignant(e) recruté(e) est architecte DPLG, DE, HMNOP ou architecte-ingénieur.e.

Le candidat doit témoigner d'une expérience et formation sur les outils de CAO / DAO, ainsi que sur les logiciels professionnels de modélisation et de représentation en architecture. Une expertise sur les enjeux et principes du continuum numérique : de la conception, à la modélisation, représentation, simulation et fabrication numérique est également souhaitée.

Son expérience doit lui permettre d'articuler la modélisation et représentation numérique avec la conception du projet architectural et urbain.

Il pourra dans ce contexte être force de proposition de nouvelles modalités pédagogiques pour l'accompagnement des enseignements et des travaux d'étudiants dans le cadre du projet architectural et/ou urbain.

Le candidat doit être en capacité de travailler avec des équipes pluri-disciplinaires, être attentif au rythme de travail des étudiants, avoir un intérêt pour les méthodes pédagogiques avancées et développer une réflexivité critique par rapport aux enjeux propres au champ numérique.

Pour candidater :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une lettre de motivation.
- une note pédagogique relative à la spécificité de l'enseignement du projet et de la théorie dans les écoles d'architecture développée au regard du projet d'établissement & pédagogique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille et du profil de poste (3 pages maximum).
- un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles d'architecte, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- une copie des diplômes
- une attestation d'activité principale depuis 3 ans dans les 5 dernières années (hors enseignement) : soit les 12 dernières fiches de salaire, soit un contrat de travail en vigueur accompagnée d'une attestation de l'employeur confirmant son emploi, soit une fiche d'imposition qui présente une rémunération d'au moins 21.203€ (correspondant à 12 mois de salaire au SMIC).

Si la personne est en auto-entrepreneuriat, l'attestation d'inscription à l'URSSAF en qualité d'auto-entrepreneur n'est pas suffisante pour justifier un emploi principal. La personne doit présenter un bilan comptable qui indique un chiffre d'affaires au moins équivalent à 12 x le SMIC pour l'année précédente.

L'inscription à France Travail n'est pas considérée comme un emploi principal, même en cas d'indemnisation.

- une copie de la carte nationale d'identité
- une attestation sur l'honneur que le candidat signe indiquant qu'il n'a aucun lien avec un enseignant ou un administratif de l'école

Contact pour information sur le poste :

courriel 1 : isabelle.fasse@marseille.archi.fr ;

courriel 2 : veronique.roblin@marseille.archi.fr

Envoi des candidatures :

recrutement@marseille.archi.fr

copie à direction@marseille.archi.fr